



Des députés en stage en entreprise

Les députés français, qui ne sont que 10 % à connaître l'univers de l'entreprise, vont pouvoir vivre l'expérience du stage. L'ambition du projet, lancé par l'association Entreprise et Progrès, est de mieux faire découvrir aux députés le fonctionnement d'une PME ou d'un grand groupe.

Ils sont nombreux à voter quantités de lois relatives à l'économie toute l'année, mais très peu à avoir une expérience en entreprise. L'association de patrons Entreprise et Progrès, présidée par Denis Terrien, leur propose un stage. Même principe que tout stagiaire : découvrir le monde de l'entreprise, s'adapter et répondre aux besoins avec les moyens accordés. L'association de 120 entrepreneurs et patrons, en partenariat avec des entreprises de toutes tailles et tous secteurs, proposent une semaine de stage d'une durée prolongeable, durant la période estivale et la pause parlementaire. Dans un contexte de grandes difficultés, le dialogue entre députés et chefs d'entreprise va devenir essentiel, soutient l'association Entreprise et Progrès.

Politique : député recherche stage d'une semaine en entreprise !

Alors qu'il est souvent reproché aux députés d'être déconnectés du monde de l'entreprise, une association leur suggère d'effectuer un stage au sein d'une société pendant une semaine, à l'occasion des vacances parlementaires d'été.

Accord d'une quinzaine d'élus

Entreprises & Progrès, à l'origine de cette initiative a lancé un appel à candidature. Elle dit avoir déjà reçu l'accord d'une quinzaine d'élus, de tous bords. "Dans un contexte de crise où la croissance et l'emploi sont des impératifs absolus, il est essentiel que les députés et les chefs d'entreprises se connaissent mieux pour travailler ensemble", explique le président de l'association, Denis Terrien.

Peu de chefs d'entreprises à l'Assemblée

Une récente étude menée par Olivier Costa, du Centre Emile Durkheim à l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux, s'interrogeait justement sur la connaissance qu'ont les députés du monde de l'entreprise. "Il y a, à gauche comme à droite, de plus en plus de professionnels de la politique, dont le profil se rapproche d'un idéal-type commun : un homme blanc, quinquagénaire, diplômé du supérieur, ayant une longue expérience politique, via des mandats locaux ou l'entourage des élus", écrivait-il. D'après les données citées dans l'étude, seulement 3% des députés de gauche et 8,7% de ceux de droite étaient chefs d'entreprises après les élections législatives de 2012.

Marianne Davril

10% des députés connaissent l'entreprise

10% seulement des 577 députés français ont eu une expérience en entreprise. Pour remédier à cette lacune, l'association patronale Entreprise et Progrès leur propose de stages d'été en milieu professionnel.

Les députés qui, en 2013, ont légiféré sur l'accord national interprofessionnel introduisant des mesures de flexi-sécurité dans l'entreprise, maîtrisaient-ils vraiment leur sujet ? Les mêmes qui, plus récemment, se sont prononcés sur le Pacte de Responsabilité réduisant les charges patronales, connaissent-ils concrètement le monde de l'entreprise et ses réalités de terrain ?

Simplifier le Code du Travail

Des statistiques dévoilées par l'association patronale Entreprise et Progrès permettent d'en douter : elles montrent que seuls 10% des 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale peuvent exciper d'une expérience en entreprise. Denis Terrien, président de cette organisation regroupant 120 entrepreneurs, pense que « si les députés connaissaient mieux le monde de l'entreprise, ils seraient plus en confiance pour légiférer ». Il dénonce ainsi « un décalage » entre les cadres réglementaires qui sont définis à Paris et les préoccupations des employeurs soumis, selon lui, à un « Code du Travail totalement inefficace, inadapté au monde d'aujourd'hui et incapable de libérer les énergies des entreprises pour créer des emplois ».

Jérôme Albert

Entreprise. Et si les députés y faisaient des stages cet été ?

Il leur est souvent reproché d'être éloigné de la réalité... Afin d'y remédier, l'association de patrons "Entreprise et progrès" propose aux députés d'effectuer un "stage d'observation" en entreprise dès cet été. C'est ce que révèle Europe1.fr.

D'après Europe1.fr, "sur 577 députés, seuls 18 sont aussi chefs d'entreprise". Une information qui a fait réagir l'association de patrons "Entreprise et progrès", qui leur propose donc d'effectuer un "stage d'observation" en entreprise cet été.

Un monde quasi-inconnu...

"90 % des députés ne connaissent pas le monde privé et doivent passer des lois sur l'entreprise privée", déplore Denis Terrien, président de cette association. Et d'ajouter : "Imaginez qu'on demande à des dirigeants d'entreprises de passer des lois sur le droit de vote (...) : je ne pense pas que ça soit les meilleures lois".

Toujours d'après nos confrères, plusieurs entreprises seraient déjà prêtes à jouer le jeu, à l'image de L'Oréal ou Nature et Découverte. Et, du côté des députés, certains seraient aussi déjà partants, et ce, "quel que soit le bord politique", précise Denis Terrien.

Les patrons du CAC 40 interpellés dès... avril 2013

Cette initiative n'est pas vraiment une première ! En juin 2013, nous avons déjà relayé le coup de gueule du Brestois Christophe Agnus, patron de Walabiz et Sopixi, deux PME de l'innovation numérique, les dirigeants politiques et économiques français ayant perdu, selon lui, le sens de l'entreprise.

Interloqué par les déclarations des uns et des autres, il avait envoyé, début avril, aux 40 patrons du CAC 40 et à quatre responsables politiques - en l'occurrence Jean-François Copé, Jean-Louis Borloo, Fleur Pellerin et Harlem Désir - une invitation à venir faire un "stage" dans l'une de ses PME. Bilan ? Quatre réponses (moins de 10 % !), dont trois négatives. "C'est la preuve par la non-réponse que ces gens ne savent pas ce qu'est une petite entreprise, où chaque initiative vient s'ajouter aux millions de m*** à gérer chaque jour", avait-il, notamment, fait remarquer.

Des stages d'observation en entreprises proposés aux députés



L'association de patrons "Entreprise et progrès" propose aux députés d'effectuer un stage d'observation en entreprise durant l'été, peut-on apprendre sur Europe 1. "90% des députés ne connaissent pas le monde privé et doivent passer des lois sur l'entreprise privé, explique Denis Terrien, à l'origine de cette initiative. Il est temps que les députés aient plus conscience de ce qu'est le milieu de l'entreprise, pour passer de meilleures lois". Actuellement, sur 577 députés, seuls 18 sont aussi chefs d'entreprise.

Et si les députés faisaient des stage en entreprise ?

Une association patronale a proposé aux députés français d'effectuer des stages "d'observation" en entreprise dès cet été. Objectif : permettre aux élus de mieux appréhender la réalité du secteur privé au moment de légiférer.

L'association patronale "Entreprise et Progrès" a lancé une initiative des plus originales : faire en sorte que les députés français fassent des stages "d'observations" en entreprise. Ces immersions dans le secteur privé permettraient à nos élus de mieux appréhender la réalité des entreprises françaises et ainsi de formuler des lois qui faciliteraient la vie des dirigeants. Et pour cause, les membres de l'association affirment qu'il y a une déconnexion entre les législateurs et la réalité que vivent, chaque jour, les chefs d'entreprises. Selon eux, sur 577 députés, seuls 18 sont également chefs d'entreprises.

A la découverte du privé ?

A l'origine de cette idée, Denis Terrien estime que "90% des députés ne connaissent pas le monde privé et doivent passer des lois sur l'entreprise privé". "Imaginez qu'on demande à des dirigeants d'entreprises de passer des lois sur le droit de vote, ou sur les circonscriptions : je ne pense pas que ça soit les meilleures lois", a-t-il expliqué à Europe 1. Selon lui, cette initiative serait une aubaine pour pouvoir à terme espérer améliorer le marché du travail français, mais également simplifier l'encadrement administratif et fiscal des entreprises : "il est temps que les députés aient plus conscience de ce qu'est le milieu de l'entreprise, pour passer de meilleures lois".

Plusieurs grands groupes et PME sont déjà intéressés par l'expérience et ce, dès cet été. Parmi eux figurent l'Oréal, Nature & Découvertes mais également une PME toulousaine, Lyra Networks.

Les députés vont pouvoir faire des stages en entreprise

Une association patronale, Entreprise et Progrès, a proposé aux députés de l'Assemblée nationale d'effectuer des stages en entreprises, afin de parfaire leurs connaissances du milieu. De manière à ne pas voter des lois à l'aveugle !

Seulement 10 % des députés de l'Assemblée nationale auraient une connaissance de l'entreprise

Retour au collège pour certains députés français
!

Un stage en entreprises pour parlementaires dès l'été

L'association Entreprise et Progrès a proposé aux parlementaires d'effectuer des stages d'observation, selon la terminologie employée au collège, dans des entreprises afin d'améliorer leurs connaissances du milieu entrepreneurial. L'initiative, appelée "Moi parlementaire, une semaine dans les pas d'un PDG", permettra aux députés volontaires de se rendre dès cet été dans des entreprises, pendant la pause parlementaire estivale.

Mieux se connaître pour mieux travailler ensemble

Entreprise et Progrès a d'ores et déjà précisé que quelques députés, tous bords politiques confondus, ont déjà répondu favorablement à cette invitation. "Dans un contexte de crise où la croissance et l'emploi sont des impératifs absolus, il est essentiel que les députés et les chefs d'entreprises se connaissent mieux pour travailler ensemble" a expliqué Denis Terrien, le président de l'association.

10 % des députés ont une expérience de l'entreprise

Cette dernière s'est rendue compte que seulement 10 % des députés de l'Assemblée, qui votent à longueur d'année des lois en rapport avec l'entreprise, ont eu une expérience professionnelle dans le secteur. Un comble ! "Notre constat est que les députés français connaissent peu l'entreprise et nous pensons que, s'ils la connaissaient mieux, ils seraient plus en confiance pour légiférer" a précisé le président d'Entreprise et Progrès, qui rassemble 120 entrepreneurs et patrons de sociétés de toutes tailles.

Des offres de stages très spéciales en France

association patronale a décidé de proposer des stages d'été d'une semaine en entreprise. Mais pas à destination de n'importe qui... Pour "créer une rencontre"

L'association patronale Entreprise et Progrès juge que "les députés français connaissent peu l'entreprise"

Les députés français, qui votent à longueur d'années quantité de lois relatives à l'économie mais ne sont que 10% à avoir une expérience en entreprise, se voient proposer un stage par l'association patronale Entreprise et Progrès.

"Moi parlementaire, une semaine dans les pas d'un PDG" : l'association de 120 entrepreneurs et patrons d'entreprises de toutes tailles et tous secteurs propose à partir de cet été et pour les années à venir des stages d'une semaine prolongeables, à tous les députés pendant la pause parlementaire estivale.

"Les députés connaissent peu l'entreprise"

"Notre constat est que les députés français connaissent peu l'entreprise et nous pensons que, s'ils la connaissaient mieux, ils seraient plus en confiance pour légiférer", a expliqué Denis Terrien, président d'Entreprise et Progrès, organisation créée en 1970 et revendiquant l'idée qu'"il n'y a pas de développement économique sans développement social".

Le but est de "créer la rencontre entre un député et un PDG, qui sera bénéfique aux deux", affirme Denis Terrien, qui a envoyé lundi un appel à candidature à tous les députés.

"Elle sera bénéfique au député, quand il va assister à une réunion d'investissement, une réunion avec des partenaires sociaux, une réunion d'embauche pour mieux comprendre la vie de l'entreprise et au dirigeant d'entreprise pour démystifier le rôle du député et qu'il comprenne aussi les difficultés et tensions auxquelles est soumis un député et les choix qu'il doit faire", poursuit-il.

Des députés "emballés"

Quelques députés de tous bords ont été approchés en avant-première pour tester l'idée et se sont montrés "emballés", affirme-t-il.

"Dans un contexte de crise où la croissance et l'emploi sont des impératifs absolus, il est essentiel que les députés et les chefs d'entreprises se connaissent mieux pour travailler ensemble", estime l'association, qui organise régulièrement des rencontres avec les parlementaires.

Un exemple flagrant du décalage entre législateur et entrepreneur est selon Denis Terrien le Code du travail de la France, "totalement inefficace, inadapté au monde d'aujourd'hui". "Depuis des dizaines d'année des députés ont chacun, avec de bonnes intentions, passé des lois sans connaître le monde de l'entreprise. Aujourd'hui on a un système inextricable, avec lequel il est difficile de libérer les énergies des entreprises pour créer des emplois".

Au boulot, les députés !

Samir Heddar

Les députés français, qui votent à longueur d'années quantité de lois relatives à l'économie Un brin démagogique, l'idée avancée hier par « Entreprise et progrès » a le mérite de remettre sur la table le problème du statut de l'élu. L'association patronale propose aux députés un stage d'immersion en entreprise d'une semaine en été.

Car, effectivement, l'immense majorité des parlementaires -- environ 90 % -- n'a jamais vécu d'expérience en entreprise. Et, de fait, les salariés du privé n'investissent que très peu le champ de la politique.

On comprend bien que l'objectif de l'association n'est pas de recruter un parlementaire aux mois de juillet et août. Le but est de faire passer le message suivant : comment des élus peuvent-ils légiférer sur le monde du travail qu'ils ne connaissent que théoriquement ? En vérité, les patrons savent bien que ce n'est pas en une semaine que les députés appréhenderont plus efficacement l'entreprise.

L'objectif réel est de mettre gentiment la pression sur le gouvernement. Et, au passage, de redorer l'image d'un patronat qui se caricature parfois par la voix de Pierre Gattaz.

N'empêche, le fond demeure et la question devra être tranchée un jour ou l'autre. Comment faire pour que les salariés du privé puissent accéder à des responsabilités politiques, sans courir le risque de se retrouver sans emploi une fois leur mandat accompli ? Il n'existe pas en entreprise de système équivalent à la fonction publique, où un agent peut se mettre en disponibilité pour se consacrer à ses concitoyens et retrouver, s'il le souhaite, sa fonction par la suite.

En ce sens, « Entreprise et progrès » tape juste. Les élus français resteront toujours coincés entre le marteau et l'enclume, entre les syndicats et le patronat, par méconnaissance pratique du monde du travail, qu'ils ne peuvent réformer sans risquer la révolte d'un camp ou de l'autre.

Samir Heddar

Les députés ne doivent pas faire l'économie d'un stage

Les députés français connaissent peu l'entreprise. Pourtant, ils légifèrent. Une association propose de les former.

Les stagiaires-députés seront sensibilisés au Code du travail.
(ARCHIVES ML)

Les députés français, qui votent à longueur d'années quantité de lois relatives à l'économie mais ne sont que 10 % à avoir une expérience en entreprise, se voient proposer un stage par l'association patronale Entreprise et Progrès. "Moi parlementaire, une semaine dans les pas d'un PDG" : l'association de 120 entrepreneurs et patrons d'entreprises de toutes tailles et tous secteurs propose à partir de cet été et pour les années à venir des stages prolongeables d'une semaine, à tous les députés pendant la pause parlementaire estivale. "Notre constat est que les députés français connaissent peu l'entreprise et nous pensons que, s'ils la connaissaient mieux, ils seraient plus en confiance pour légiférer", explique Denis Terrien, président d'Entreprise et Progrès, organisation créée en 1970 et revendiquant l'idée qu'"il n'y a pas de développement économique sans développement social".

Quelques députés de tous bords

Le but est de "créer la rencontre entre un député et un PDG, qui sera bénéfique aux deux", affirme Denis Terrien, qui a envoyé lundi un appel à candidature à tous les parlementaires. "Elle sera bénéfique au député, quand il va assister à une réunion d'investissement, une réunion avec des partenaires sociaux, une réunion d'embauche pour mieux comprendre la vie de l'entreprise et au dirigeant d'entreprise pour démystifier le rôle du député et qu'il comprenne aussi les difficultés et tensions auxquelles est soumis l'élu et les choix qu'il doit faire", poursuit-il. Quelques députés de tous bords ont été approchés en avant-première pour tester l'idée et se sont montrés "emballés", affirme-t-il.

"Aujourd'hui, on a un système inextricable"

"Dans un contexte de crise où la croissance et l'emploi sont des impératifs absolus, il est essentiel que les députés et les chefs d'entreprises se connaissent mieux pour travailler ensemble", estime l'association, qui organise régulièrement des rencontres avec les parlementaires. Un exemple flagrant du décalage entre législateur et entrepreneur est selon Denis Terrien le Code du travail de la France, "totalement inefficace, inadapté au monde d'aujourd'hui". "Depuis des dizaines d'années, des députés ont chacun, avec

de bonnes intentions, passé des lois sans connaître le monde de l'entreprise. Aujourd'hui, on a un système inextricable, avec lequel il est difficile de libérer les énergies des entreprises pour créer des emplois."

Assemblée nationale : bientôt des stages en entreprise pour les députés ?

L'association patronale Entreprise et Progrès propose aux 90% de députés qui n'ont jamais eu d'expérience en entreprise d'y faire des stages d'été.

Code de l'opération : "Moi parlementaire, une semaine dans les pas d'un PDG". Entreprise et Progrès, association patronale regroupant plus d'une centaine d'entrepreneurs, propose aux députés de devenir... stagiaires. Et pas n'importe quels stagiaires : les voici plongés dans le monde de l'entreprise, un monde que 90% des résidents du Palais Bourbon n'ont jamais fréquenté.

"Notre constat est que les députés français connaissent peu l'entreprise et nous pensons que, s'ils la connaissaient mieux, ils seraient plus en confiance pour légiférer" note Denis Terrien, président d'Entreprise et Progrès. C'est pourquoi son association propose désormais aux députés, pendant les vacances parlementaires d'été, des stages d'une semaine au cœur d'une entreprise - stages naturellement prolongeables.

Denis Terrien précise que plusieurs députés de tous bords auraient été "emballés" par son initiative. Pour l'heure, selon les comptages d'Europe 1, seuls 18 des 577 députés sont également chefs d'entreprise.

Stage en entreprise pour les députés... parce qu'ils le valent bien



L'association Entreprise et Progrès a proposé le 5 mai aux députés de les accueillir en entreprise, dans le cadre d'un stage. Faut-il y voir un simple plan de communication ? Entretien avec Max de Chanterac, attaché à la direction générale de L'Oréal.

L'association Entreprise et Progrès propose aux députés de suivre des stages d'une semaine en entreprise.
[afp.com/Eric Feferberg](http://afp.com/Eric_Feferberg)

Entreprise recherche stagiaire. Expérience requise: un mandat d'élu à l'Assemblée nationale. Ce lundi 5 mai, l'association Entreprise et Progrès a annoncé son intention de proposer aux députés de suivre un stage en entreprise, pendant les vacances parlementaires. Comment cette initiative a-t-elle été prise ? Faut-il n'y voir qu'un coup de pub bien senti ? Les réponses de Max de Chanterac, attaché à la direction générale de L'Oréal, et vice-président de l'association Entreprise et Progrès.

Pourquoi avoir décidé de lancer cette opération?

L'association Entreprise et Progrès, dont je suis le vice-président, se mobilise pour accueillir des députés au sein de leurs locaux. Pour L'Oréal, tout l'enjeu est de participer à la vie collective, en nous inscrivant dans une démarche collective. Avec l'ambition de rapprocher deux mondes qui ne se connaissent pas vraiment.

Quelles entreprises vont y participer?

Nous nous sommes basés sur les entreprises membres de l'association. Elle représente 120 entreprises françaises, qui ont décidé d'ouvrir leurs portes à nos responsables politiques.

Nos dirigeants ont récemment été pointés du doigt pour leur manque d'expérience dans le monde de l'entreprise, avec des carrières dédiées exclusivement à la politique et au service public. Est-ce pour vous une façon de profiter de ce contexte pour vous approprier le mérite de cette initiative?

En aucun cas. Il ne faut absolument pas y voir un plan de communication. Nous n'avons dressé aucun constat sur les parcours de nos élus, aucune critique à leur égard. Il faut plutôt prendre comme une démarche positive, qui part de l'idée toute simple qu'il vaut mieux confronter ces deux univers, pour mieux échanger et apprendre. C'est en ce sens aussi l'esprit de L'Oréal, ce sens de l'ouverture, qui se traduira là par l'accueil d'élus nationaux. Tout l'enjeu

sera de contribuer l'amélioration des échanges entre ces deux mondes, avec le souci de la discussion et du partage.

Pour revenir sur les députés, j'insiste sur le fait qu'ils ont été élus par le peuple. Ils tirent de là toute légitimité pour prendre les décisions qui nous concernent. En les accueillant, il ne faut y voir aucun jugement de notre part sur ce qui a pu être dit récemment.

Faut-il y voir la volonté de nouer des relations avec un député, de travailler à l'obtention d'une certaine prise d'influence?

Pas du tout. Je le répète, il s'agit d'une initiative d'ouverture. Ça n'a absolument rien à voir avec une opération de lobbying. Pour reprendre le cas de L'Oréal, je rappelle tout de même que l'entreprise n'accueillera qu'un seul élu. Les autres seront répartis chacun dans d'autres entreprises. La dilution est totale et écarte toute intention secondaire.

Quel député allez-vous accueillir?

Ces éléments-là ne sont pour le moment pas définis, pas plus que les noms des députés disposés à effectuer un stage. Les modalités d'application restent à définir. Des députés se sont bel et bien présentés auprès de l'association pour participer à cette opération. Mais nous ne savons pas dans le détail qui participera effectivement.

Quelles tâches effectueront les députés?

Il y aura une mise en situation, ils seront placés dans une situation apprenante dans l'entreprise. Dans le cas de L'Oréal, cela veut dire qu'ils auront l'occasion d'assister à des réunions d'importance, intéressantes pour eux. Ils découvriront la façon dont nous travaillons au sein de l'équipe dirigeante. Mais la relation doit aller dans les deux sens. Nous écouterons ainsi avec la plus grande attention ce qu'ils auront à nous dire, leurs remarques, leurs objections.

Ils seront accueillis au total pour une durée d'une semaine. C'est déjà beaucoup, lorsque l'on sait qu'il faut concilier les emplois du temps de chacun, aussi bien pour les élus que pour nous.

Les entreprises accueillantes seront-elles toutes de grande envergure?

Non, nous souhaitons une véritable diversité. L'association réunit en effet de très grandes entreprises, comme L'Oréal et Total, mais sont également représentées de plus petites structures comme Nature et Découverte. L'objectif sera de créer des ponts, de gagner en confiance sur les sujets économiques. Les députés seront aussi placés dans les entreprises en fonction de leurs centres d'intérêt.

Ce n'est finalement pas une première de voir des députés effectuer des "stages" en entreprise. Alternatives économiques a ainsi rappelé qu'une centaine de sénateurs s'y étaient soumis ces dix dernières années, et qu'un équivalent existe d'ores et déjà à l'Assemblée nationale. N'y avait-il tout de même pas la volonté de mettre en lumière Entreprise et Progrès sur ce sujet?

J'ai envie de dire tant mieux si d'autres initiatives existent. L'idée c'est aussi de multiplier

les entrées et les possibilités de nous rencontrer. Je ne veux pas m'inscrire dans une démarche comptable sur le nombre de députés, pas plus que dans la polémique.

Ludwig Gallet

07/05/2014

Est-ce bien utile d'envoyer les députés faire un stage en entreprise ?

L'association patronale Entreprise et Progrès a annoncé lundi qu'elle proposerait aux députés d'effectuer un stage d'une semaine auprès d'un patron pendant la pause parlementaire.

Les députés votent toute l'année des lois sur l'économie et l'emploi, mais ne sont pas assez nombreux à avoir une expérience en entreprise, estime l'association patronale Entreprise et Progrès. Partant de ce constat, le collectif, qui regroupe 120 patrons d'entreprises de toutes tailles, a annoncé lundi 6 mai qu'il proposerait aux députés d'effectuer un stage d'une semaine en entreprise pendant la pause parlementaire.

Initiative salubre pour réconcilier les politiques avec le monde de l'entreprise ou simple gadget ? Francetv info a demandé à des députés s'ils trouvaient l'initiative vraiment utile.

Oui, ça leur permettra de voter des lois plus adaptées à la réalité du terrain

Parmi les députés enthousiasmés à l'idée de passer une partie de leur été dans un open-space ou un atelier plutôt qu'à la plage, on trouve Laurent Grandguillaume. Cet élu PS de Côte-d'Or, qui a quitté le secteur privé en 2001, juge que ce stage lui permettra de "sortir la tête du guidon". "Cela ne peut me faire que du bien, car on est rapidement pris par les impératifs de la vie parlementaire", explique-t-il à francetv info. Il voit dans cette "immersion" un moyen d'obtenir "une vision plus fine" des problématiques pratiques des entreprises, qui lui permettra d'adapter son travail législatif à la réalité du quotidien du privé.

"Cela permettra par exemple à certains de se rendre compte de la difficulté de traiter les marchés publics", renchérit Thierry Solère, élu UMP des Hauts-de-Seine qui a eu à s'occuper de ces questions lorsqu'il travaillait chez Aliapur, une entreprise chargée du traitement des pneus usagés. Patrice Carvalho, député communiste de l'Oise, emballé par l'idée du stage, ajoute que son expérience d'ouvrier chez Saint-Gobain lui a été utile au moment de voter certaines lois. "Lors du débat sur les 35 heures, un amendement qui prévoyait qu'un salarié ne pouvait pas passer plus de six mois à un poste fixe avait été déposé. Or je peux vous dire que chez Saint-Gobain, pour manipuler un four industriel, il faut bien plus de six mois d'expérience ! L'amendement a finalement été

abandonné."

Non, car on ne se forge pas une culture d'entreprise en une semaine

Interrogés par francetv info, deux parlementaires ayant été entrepreneurs estiment que la durée de ces stages d'été est bien trop courte pour être bénéfique. "Je ne trouve pas ça très pertinent, affirme Sophie Errante, députée PS de Loire-Atlantique. Ce n'est pas en se rendant dans une seule entreprise, pendant une semaine, qu'un député pourra se forger une opinion sur la situation du privé dans le pays." Cette élue, qui a créé en 2000 son entreprise d'équipement d'hôpitaux en matériel et consommables, préfère à ces courtes plages d'immersion des rencontres hebdomadaires avec les patrons et les salariés d'entreprises de sa circonscription. "Ils apprécient la démarche, et cela permet de faire émerger des problématiques communes et des solutions concrètes", explique-t-elle.

Son camarade de l'Ariège, Alain Fauré, juge carrément que l'initiative est une "ânerie". Il reconnaît qu'il est "difficile pour un député qui n'a jamais été patron de comprendre le stress d'une fin de trimestre, lorsqu'il faut payer ses cotisations à l'Urssaf". Mais cet ancien commercial, qui a créé son entreprise de bureautique en 2006, considère lui aussi qu'il est difficile de tirer des leçons après huit jours passés en compagnie d'un patron. "Qui peut penser sérieusement qu'un député ayant fait toute sa carrière en politique puisse saisir en une semaine les problématiques qu'un exploitant agricole ou un artisan plâtrier rencontre tout au long de l'année ?" lance-t-il.

Oui, les patrons réaliseront que le travail d'élu est plus complexe qu'ils ne le pensent

S'ils sont divisés sur l'opportunité de ce stage estival, les députés interrogés par francetv info s'accordent en tout cas sur un point : le monde de l'entreprise a des choses à apprendre du fonctionnement de l'Assemblée. Lors des visites dans les entreprises de sa circonscription, Sophie Errante constate ainsi que les patrons l'interpellent régulièrement avec un problème précis à régler. "Ils doivent comprendre qu'en tant que députés, notre vision doit être avant tout nationale et équitable. Nous ne sommes pas là pour faire du clientélisme et créer des lois qui ne répondraient qu'à une situation particulière", dit la députée de Loire-Atlantique.

En côtoyant des élus, les patrons pourraient en outre se rendre compte qu'un député ne passe pas son temps à rédiger et voter des lois, ajoute Laurent Grandguillaume. "Notre charge de travail est importante et méconnue. En plus de légiférer, nous effectuons aussi un contrôle de l'exécutif, nous rédigeons des rapports pour évaluer les politiques publiques..." Autant de tâches chronophages mais indispensables au fonctionnement du Parlement.

Non, il ne suffit pas d'avoir connu le privé pour être un bon élu

Si l'ancien mécanicien de Saint-Gobain Patrice Carvalho se dit parfois sidéré d'avoir à expliquer à des confrères "le jargon le plus basique du monde industriel", d'autres élus estiment que les différents profils des députés créent une complémentarité qui permet de légiférer efficacement. "Il faut de tout dans une assemblée !" estime ainsi Thierry Solère. "Je ne pourrais pas dire à un collègue issu de la fonction publique qu'il ne fait pas un bon député, tout comme je n'accepterais pas que l'un d'entre eux me reproche d'avoir fait carrière dans le privé", continue l'élu des Hauts-de-Seine. "Un député ne peut pas être spécialiste de tout", renchérit Sophie Errante.

Pourtant, ceux qui, comme eux, étaient employés du secteur privé avant 2012 sont loin d'être

majoritaires. Une étude sur "les députés et l'entreprise" réalisée par Olivier Costa, chercheur au CNRS et professeur à Sciences Po Bordeaux, concluait en décembre que la voie royale pour accéder à l'Assemblée restait "la politique locale (...), les instances des partis ou les cabinets ministériels ou encore les syndicats et associations", rapporte Le Monde.fr (article abonnés).

Vincent Matalon

Entreprise & Progrès lance l'initiative "Moi Parlementaire, une semaine dans les pas d'un PDG"

Deux mondes interdépendants en manque de contact

Le constat est connu : si les députés français connaissaient mieux le fonctionnement de l'entreprise, ils seraient plus en confiance pour légiférer sur les questions économiques.

Les 120 dirigeants d'Entreprise et Progrès s'engagent à ouvrir leurs portes aux parlementaires et leur proposent un stage de direction générale d'une semaine à leur côté. Pour découvrir à la fois un métier et les valeurs de l'association déclinées au quotidien au sein de ses entreprises membres.

Denis Terrien, président d'Entreprise et Progrès, accorde une grande importance à cet échange : « dans un contexte de crise où la croissance et l'emploi sont des impératifs absolus, il est essentiel que les députés et les chefs d'entreprises se connaissent mieux pour travailler ensemble. Mettre en contact l'entreprise et les élus, c'est d'ailleurs l'enrichissement mutuel qui est au cœur de la mission d'Entreprise et Progrès ».

Pendant les vacances parlementaires d'été, Entreprise et Progrès souhaite associer pendant une semaine le parlementaire intéressé à toutes les facettes du travail d'un directeur général : décisions stratégiques, investissements opérationnels, embauches, relations sociales, choix technologiques.

Entreprise et Progrès compte parmi ses membres notamment Actumen, Aéroports de Paris, Arthur D.Little, Assystem, Astrium Services, Brink's, Cofidis, Cogiced, Cosfibel Premium, Crédit Agricole, Dexter, Edenred, EY, Fidal, Great Place to Work, Groupe3SI, Groupe La Poste, Hiscox, Ingenics, IRH Environnement, KPMG SA, La cure gourmande, L'Oréal, Lyra Network, McDonald's France, MCR Groupe, Nature & Découvertes, PepsiCo France, Prodef, Rabot Dutilleul, Rexel, Safège, Sanofi, SAP, Saphymo, Sodie, Stago, Suez Environnement, Total, United Way Worldwide, Vinci construction. Une majorité de ces entreprises est prête à faire l'expérience.

Une quinzaine d'élus de tous horizons a déjà donné son accord.

Députés et entreprise, une addition déjà posée

Les députés côte-d'oriens réagissent avec enthousiasme à l'idée d'Entreprise et Progrès. Même si certains avouent qu'ils ne feront pas ces stages.

Le quotidien des députés est ponctué de visites d'entreprises, comme ici L. Grandguillaume chez FrancEole. Photo Ph. B.

Été rime avec job d'été et tente parfois de s'accorder avec stages, pour de nombreux jeunes Côte-d'Oriens. Ces mois de juillet et août, quelques parlementaires devraient suivre leurs pas (lire contexte). Si Laurent Grandguillaume, député PS de la 1re circonscription de Côte-d'Or, a déjà répondu « chiche, allons-y » au projet de l'association patronale Entreprise et Progrès « Moi parlementaire, une semaine dans les pas d'un P-dg », que Rémi Delatte, député UMP de la 2e circonscription, est « prêt à y répondre favorablement », leurs homologues du Département, bien qu'enthousiastes, ne se sentent pas visés par l'invitation.

« Ce projet est plutôt fait pour les parlementaires, notamment les nouveaux, qui viennent de domaines ou ont des compétences qui n'ont rien à voir avec l'entreprise », réagit Alain Suguenot, député UMP, de la 5e circonscription de Côte-d'Or. Et de se justifier : « On est à l'initiative, avec plusieurs collègues, du groupe Parlement et Entreprise. Y figurent tous les députés issus de l'entreprise et des professions libérales comme moi, car j'ai longtemps été avocat d'affaires, je connais bien le dossier. » Comme Kheira Bouziane, député PS de la 3e circonscription, et François Sauvadet, député UDI de la 4e circonscription, le maire de Beaune explique « qu'un député visite régulièrement des entreprises [...] C'est mon quotidien. » Il y a ceux qui disent « non »...

En effet, Kheira Bouziane ne se sent, elle non plus, pas « concernée par cette invitation » : « J'ai un bac + 5 en économie et gestion. Le monde de l'entreprise ne m'est pas inconnu. Puis j'ai été enseignante sur ce sujet dans le tertiaire. » La connaissance, oui, mais l'expérience ? « Je n'ai pas l'expérience car je n'ai pas été directement employée mais ça ne m'a pas empêchée d'accompagner des entreprises lors d'une création », rétorque la députée socialiste. Elle précise aussi : « Les travaux ne sont pas faits que par les députés. Nous avons toute une équipe : des spécialistes, des chargés de missions, des administrateurs, qui viennent éclairer les travaux. »

Quant à François Sauvadet, qui a débuté sa carrière dans le privé (un groupe textile, un bureau d'études puis une entreprise de presse), il qualifie le projet d'Entreprise et Progrès de « sympathique » mais aussi de « joli coup de communication » et signale que « leur chiffre de 10 % est faux. On est plus autour de 20 % de députés ayant travaillé dans des professions de type entrepreneurial. Est-ce que c'est suffisant ? Non ! Il faut s'assurer d'une juste représentation de la société française à l'Assemblée nationale, c'est un vrai défi. » Et de proposer : « S'il y avait urgence dans ce domaine, c'est plutôt du côté de la haute administration qu'il faudrait

travailler. Nous, nous sommes en contact permanent avec les entreprises.

...Et ceux qui disent « oui

»

Depuis 40 ans, Rémi Delatte est à la tête d'une entreprise agricole. « Je sais la réalité de l'entreprise, je sais ce qu'est gérer du personnel, assurer la paie en fin de mois, faire face aux charges, aux contraintes, préparer des budgets prévisionnels, faire face aux aléas qui ne manquent jamais de survenir... », détaille-t-il. Pour autant, il « adhère complètement à cette idée d'un stage d'immersion en entreprise ». Comme les autres députés côte-d'oriens, il participe régulièrement à « Parleentreprise » organisé par la Jeune chambre économique, un échange entre un chef d'entreprise et un parlementaire. Il le conçoit : « Peu de députés sont chefs d'entreprise, artisans, agriculteurs. Mais il n'empêche pas qu'ils font l'effort d'intégrer la réalité économique dans leur réflexion. »

Laurent Grandguillaume a déjà répondu présent à l'appel. « Cela me permettra d'échanger avec tous ceux qui vivent au quotidien dans ces entreprises, comme je le fais déjà beaucoup, mais une semaine, ça peut être intéressant car c'est une véritable immersion. » Cet ancien « attaché commercial de banque » nuance : « Contrairement à l'image répandue, les députés connaissent bien l'entreprise » mais « c'est intéressant d'avoir cette vision du fonctionnement de l'entreprise, notamment quand on aborde des textes, comme la lutte contre le chômage pour avoir les positions les plus réalistes possibles. Parfois des textes sont difficilement applicables car ils sont trop théoriques et ne prennent pas assez en compte le fonctionnement des organisations. »

Et tous les députés de lancer en chœur : « Il faudrait aussi que des salariés et entrepreneurs viennent en stage aux côtés de députés. »

«Ce stage pour députés rappelle le stage de découverte en 3ème !»

INTERVIEW - Un stage d'une semaine en entreprise pour les députés? L'idée semble avoir du succès. Le sociologue Jean-François Amadiou donne au Figaro son avis sur cette initiative, qu'il juge symbolique, mais caricaturale.

Des collégiens en visite dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale.
Crédits photo : MIGUEL MEDINA/AFP

Seuls 10% des députés ont une expérience en entreprise. Un chiffre alarmant qui, selon l'association Entreprise et Progrès, est révélatrice d'un manque de connaissance du monde du travail, et de la réalité vécue par les Français. L'association propose donc un stage en immersion pour se mettre dans la peau d'un patron. Une initiative assez stérile, selon le sociologue Jean-François Amadiou.

LE FIGARO - Ce chiffre de 10% permet-il d'affirmer que les députés n'ont aucune connaissance du monde de l'entreprise?

JEAN-FRANÇOIS AMADIEU - Fort heureusement, non! D'ailleurs, ce chiffre est largement discutable... S'il est indéniable que les députés à avoir un vrai passé en entreprise sont minoritaires dans l'Assemblée, la plupart - même les politiciens pur jus - ont déjà au moins fait un stage en entreprise. À l'ENA, par exemple, c'est une formalité obligatoire. Sans parler de formation, n'importe quel élu local est en contact avec des professionnels de son territoire, a déjà visité des usines... Il ne faut pas les prendre pour des demeurés! Si la plupart n'ont pas les connaissances des habitudes et des pratiques d'entreprises, ils connaissent au moins les problématiques.

Pourquoi dire le contraire alors?

Pour continuer d'entretenir cette mythologie selon laquelle les parlementaires sont forcément complètement déconnectés du réel, et que l'Assemblée nationale n'est composée que de fonctionnaires. Même si cela peut-être le cas pour certains, c'est loin d'être la majorité. Cette vision des choses est assez caricaturale, et dessert notre pays... C'est une vision simpliste qui est assez mal venue, à un moment où le populisme fait rage en Europe et dans notre pays. Ce n'est certainement pas comme cela que l'on va réconcilier le milieu populaire avec nos élites.

Quels seront les fruits de cet éventuel stage d'une semaine en entreprise?

Cette initiative est purement symbolique, à mon sens, et elle ne va pas changer grand chose. On ne peut pas vraiment parler «d'immersion» en entreprise comme le dit l'association. Ce qu'il faudrait, c'est un stage en milieu ouvrier, et mettre les mains dans le cambouis! Dans la forme qui est présentée, ce n'est pas vraiment ça: cette immersion aura l'allure d'un stage de découverte de collégien, avec des activités, des discussions informatives... Ils ne vont pas vivre la vraie vie d'un salarié lambda qui fait la ligne 13 du métro parisien tous les matins. Il est permis de penser qu'ils arriveront à leur stage chaque matin en voiture, avec leur chauffeur!

Que faudrait-il faire pour rendre ce genre d'expérience productive?

Les stages de plus longue durée en entreprise ont un sens et doivent être systématisés durant la scolarité et dans tous les cursus. De même devraient-ils être généralisés pour les enseignants. S'agissant des parlementaires, souvent âgés et parfois en effet sans expérience en entreprise, une immersion de longue durée est impossible. Favoriser l'accès de représentants venant du secteur privé serait évidemment la meilleure solution mais elle ne produira pas d'effet avant longtemps. Il est aussi possible de garantir davantage l'autonomie des partenaires sociaux (inscrire dans la constitution la prééminence de la négociation comme le président l'avait indiqué).

Quentin Périnel

Jean-François Amadiou est un sociologue français spécialiste des relations sociales au travail ainsi que des déterminants physiques de la sélection sociale.

Il est le directeur de l'Observatoire des discriminations l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, qui procède à des testings afin de réaliser les premières mesures scientifiques des différentes discriminations l'embauche en France.

Il est professeur à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Cher député, je t'invite dans mon entreprise pendant une semaine



Bénédicte de Beaufort, délégué général d'Entreprise et Progrès et professeur à HEC.

Entreprise et Progrès qui regroupe plus de 120 sociétés a lancé, le 5 mai dernier une initiative réservée au Palais Bourbon. Pour pallier le manque de pragmatisme des lois concernant les entreprises, l'association propose aux députés de se rapprocher du terrain et donc des réalités. Bénédicte de Beaufort, déléguée générale d'Entreprise et Progrès et professeur à HEC revient pour CI sur ce programme qui a déjà séduit plusieurs parlementaires, comme par exemple, François De Rugy.

Bénédicte de Beaufort, pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste exactement cette initiative ?

A l'origine, en 2013, nous avons lancé le chantier de réflexions « Comment réussir les mutations ». Des petits-déjeuner et d'autres types de rendez-vous entre les dirigeants et les parlementaires en ont découlé. Lors de ces rencontres on s'est rendu compte de la motivation des deux parties pour apprendre à mieux se connaître. L'initiative « Moi, parlementaire, une semaine dans les pas d'un PDG » est née.

Nous proposons donc aux parlementaires de passer une semaine auprès d'un entrepreneur, de le suivre sur son lieu de travail. L'homme politique participera aux réunions stratégiques, abordera avec son binôme les problématiques liées aux investissements, aux licenciements, etc... Nous nous chargerons de trouver l'entreprise qui correspond le mieux au député.

Quel intérêt a votre association à tenter de réconcilier les mondes de l'entreprise et de la politique ?

L'association Entreprise et Progrès, lancée en 1970 par le président de L'Oréal François Dalle, place l'homme au cœur de la société. Elle vise à défendre les intérêts des sociétés et est d'ailleurs composée de 120 entrepreneurs. Aujourd'hui, son président est Denis Terrien, patron des 3 Suisses. Nous voulons améliorer le code de la personne au travail.

Nous savons que les lois sont inadaptées au monde du travail, comme certaines rigidités ou l'interdiction de travailler le dimanche qui fait perdre à certaines entreprises 25%. Je rappelle que, selon le Think Thank En Temps Réel, près de 86% des députés n'ont jamais été chef ni même employé d'une société. Ils sont déconnectés du monde du travail. Il s'agit bien de deux mondes qui ne se rencontrent pas. Dans notre contexte de crise, où la croissance et l'emploi deviennent les priorités absolues, il est important d'agir et de

remédier à ce problème... Le tête à tête est la meilleure des solutions.

La manœuvre semble avoir séduit déjà à l'Assemblée. Mais une semaine, ce n'est pas un peu court pour comprendre les rouages d'une entreprise ?

Bien sûr, mais ce n'est qu'un début. L'action a été lancée lundi 5 mai, c'est tout frais. Déjà, les députés de Côte d'Or Laurent Grandguillaume, du Morbihan Hervé Pellois, de Loire Atlantique François De Rugy et une dizaine d'autres se sont inscrits. Nous les suivrons durant leur semaine, et attendrons le retour d'expérience pour éventuellement remodeler le programme.

A l'heure où les gens sont envieux de ces hommes politiques qui gagnent très bien leur vie, allez-vous veiller à ce que ces stages se déroulent pendant les vacances parlementaires ?

Evidemment. Ces stages s'organiseront selon les agendas de chacun et pour la plupart ils devraient démarrer en juillet prochain, pendant les vacances parlementaires.

10/05/2014

Stages en entreprise : après les collégiens, au tour des députés

Les stages de découverte en entreprise ne sont pas seulement réservés aux collégiens. Bien au contraire. L'association Entreprise et Progrès propose aux députés de réaliser cet été une semaine d'immersion en entreprise. Objectif : réduire le fossé qui existerait entre les législateurs et les entrepreneurs.

Les députés pourraient quitter les bancs de l'Assemblée nationale pour rejoindre des entreprises © Maxppp

Le constat de l'association Entreprise et Progrès est sans appel : seuls 10 % des députés auraient une expérience en entreprise. Pour remédier à cette situation, l'association a lancé en début de semaine une initiative au nom évocateur : "Moi parlementaire, une semaine dans les pas d'un PDG". Une initiative qui n'a pas manqué de faire réagir les parlementaires.

Le concept

L'association patronale propose ni plus ni moins aux députés que de passer une semaine en immersion à leurs côtés. Les 120 entreprises membres de l'association se sont d'ores et déjà engagées à accueillir ces stagiaires pas tout à fait comme les autres. Au programme : être placé dans une "situation apprenante de l'entreprise" explique à L'Express Max de Chanterac, attaché à la direction générale de L'Oréal. "Ils auront l'occasion d'assister à des réunions d'importance, intéressantes pour eux. Ils découvriront la façon dont nous travaillons au sein de l'équipe dirigeante."

L'objectif

"Dans un contexte de crise où la croissance et l'emploi sont des impératifs absolus, il est essentiel que les députés et les chefs d'entreprises se connaissent mieux pour travailler ensemble" indique Denis Terrien, le président d'Entreprise et Progrès, dans un communiqué de presse.

Les députés enthousiastes...

Dans ce même communiqué daté du 5 mai, Entreprise et Progrès affirme avoir déjà l'accord d'une quinzaine d'élus.

Parmi les députés de la première heure, le député-maire UDI du Nord Francis Vercamer, qui pourtant a été chef d'entreprise. Il souhaite constater comment les nombreux textes législatifs agissent sur le fonctionnement de l'entreprise.

Parmi les autres députés emballés, on trouve le député socialiste de Côte-d'Or Laurent Grandguillaume qui déroule son point de vue au Bien Public : "C'est intéressant d'avoir cette vision du fonctionnement de l'entreprise, notamment quand on aborde des textes, comme la lutte contre le chômage pour avoir les positions les plus réalistes possibles."

... Et les autres

Mais l'idée de faire un stage en entreprise ne séduit pas tous les parlementaires, loin de là. Et chacun a une explication toute trouvée. Pour Alain Suguenot, député UMP de Côte-d'Or interrogé par le Bien Public, "ce projet est plutôt fait pour les parlementaires, notamment les nouveaux, qui viennent de domaines ou ont des compétences qui n'ont rien à voir avec l'entreprise."

"Nous avons toute une équipe : des spécialistes, des chargés de missions, des administrateurs, qui viennent éclairer les travaux" (la députée PS Kheira Bouziane, dans le Bien public)

Enfin, il y a ceux qui estiment qu'un stage d'une semaine ne servira pas à grand-chose. "Qui peut penser sérieusement qu'un député ayant fait toute sa carrière en politique puisse saisir en une semaine les problématiques qu'un exploitant agricole ou un artisan plâtrier raconte tout au long de l'année ?" s'interroge le député socialiste de l'Ariège Alain Fauré sur Francetv info.

Une initiative vraiment utile ?

Pour le sociologue Jean-François Amadiou, interrogé par Le Figaro, l'initiative est avant tout symbolique. "Cette immersion aura l'allure d'un stage de découverte de collégien, avec des activités, des discussions informatives... Ils ne vont pas vivre la vraie vie d'un salarié lambda qui fait la ligne 13 du métro parisien tous les matins."

D'autant que des journées d'immersion en entreprises ont déjà été mises en place pour les sénateurs... au début des années 2000, rappelle le professeur d'économie sociale Michel Abhervé pour Alternatives Économiques. En 2001, 35 sénateurs avaient participé à ces stages en entreprises.

Dernier point, ces stages sont prévus pendant les vacances parlementaires. Reste à savoir combien de députés consacreront toute une semaine à ce stage.

Le député-maire de Hem, Francis Vercamer, passera une semaine cet été avec un patron

Rencontrer des patrons dans leur environnement, l'entreprise, et dans la peau du stagiaire : c'est une expérience inédite à laquelle Francis Vercamer, le député- maire de Hem, va se prêter comme d'autres parlementaires français. Il explique les raisons.

Francis Vercamer veut suivre un PDG pendant une semaine, dans le domaine industriel, qui est méconnu en France.
PHOTO LUDOVIC MAILLARD

Pourquoi avez-vous accepté cette démarche

?

« L'association Entreprise et Progrès, présidée par Denis Terrien, le directeur général de 3SI (3 Suisses...), regroupe 120 chefs d'entreprise. Elle a proposé aux parlementaires de faire un stage en entreprise, dans les pas d'un PDG. Denis Terrien m'a demandé si j'étais intéressé et j'ai accepté. Je suis un ancien chef d'entreprise mais depuis quinze ans, il y a eu une évolution des normes, des règles, de la législation, des contrôles qu'il peut y avoir... Le fait industriel est mal connu en France. »

Et quand allez vous faire ce stage ?

« Pendant les vacances d'été, à l'interruption de la session parlementaire. Ce sera pendant une semaine mais je ne sais pas encore dans quelle entreprise je serai affecté. Dans le nord ou le sud de la France, je l'ignore. Mais je ne souhaite pas aller dans une société que je connais. Je préférerais aller dans une entreprise industrielle. »

Mais quelle est l'utilité ? N'est-ce pas un peu démagogique

?

« Que des entreprises proposent aux élus de voir comment elles fonctionnent de l'intérieur, ce n'est pas mauvais. Et si l'Éducation nationale me proposait de suivre un professeur pendant une semaine, j'accepterais aussi ! Les parlementaires légifèrent sur les institutions et le fonctionnement de la France. Mais les Français disent que les politiques ne sont pas sur le terrain. On y sera. Ce serait bien si tout le monde faisait cela. On peut rencontrer des chefs d'entreprise mais aussi des syndicalistes. Je pourrais même aller voir comment travaillent les journalistes, car l'État verse une aide à la presse ! Bon, je ne vais pas faire un stage toutes les cinq minutes. Mais nous sommes là pour apprendre comment fonctionne la société française. Il n'y a pas que des normes dans l'activité d'un parlementaire. Et parfois, on vote des textes sans vraiment savoir à quoi ils servent. »

Les parlementaires méconnaissent-ils à ce point le monde de l'entreprise

?

« Oui, car parmi les parlementaires et les élus en général que trouve-t-on ? Beaucoup de retraités ou de fonctionnaires ! Quand on est élu, on est en CDD. Un agent de la fonction publique qui perdrait son mandat retrouverait son poste ou un poste équivalent. Dans le privé, c'est aussi le cas sur le papier mais dans la réalité, ça ne l'est pas. Un salarié est remplacé et à son retour, il n'y a plus de place pour lui. Il est licencié économique, il est à la rue. Seuls ceux qui exercent des professions particulières comme avocat ou chirurgien peuvent facilement retrouver du boulot. C'est pour cela qu'il y a parmi les élus une sous-représentation des salariés et des chefs d'entreprise. Et le non-cumul des mandats va accentuer le phénomène. »

Marc Grosclaude

À quand le député stagiaire ?

Les députés, et le monde des entreprises. Pour certaines personnes, ces deux modes de vie sont incompatibles. Pourtant, une société a eu l'idée de regrouper les deux.

“Moi parlementaire, une semaine dans les pas d'un PDG” : voilà le nom du projet qu'a lancé, hier, l'association patronale Entreprise et Progrès. Elle estime que les élus n'ont pas assez connaissance des réalités économiques, du monde de l'entreprise. C'est une situation paradoxale, quand on sait que ce sont ces mêmes députés, qui doivent faire passer des lois, sur l'entreprise privée. C'est pour cela que “les 120 dirigeants d'Entreprise et Progrès s'engagent à ouvrir leurs portes aux parlementaires, et leur proposent un stage de direction générale d'une semaine à leur côté.” Durant les vacances parlementaires d'été, les députés pourraient découvrir, et se familiariser avec le monde privé. Prendre un député en stage serait une idée originale. On peut imaginer facilement que le tuteur du stagiaire ne devrait pas le cantonner à faire des photocopies, et payer des cafés pour ses collègues. Les parlementaires pourraient s'intéresser à toutes les facettes du travail d'un directeur général. L'association donne comme exemple les “décisions stratégiques, les investissements opérationnels, les embauches, les relations sociales, ou encore les choix technologiques.” L'occasion pour les élus politiques de mieux appréhender les questions économiques.

15 réponses positives

Actuellement, sur 577 députés, 18 sont aussi chefs d'entreprise, selon Europe 1. Une quinzaine d'élus de tous horizons a déjà donné son accord, selon le communiqué de l'association. Denis Terrien, président d'Entreprise et Progrès, estime que “dans un contexte de crise, où la croissance et l'emploi sont des impératifs absolus, il est essentiel que les députés et les chefs d'entreprises se connaissent mieux pour travailler ensemble.” Il explique qu'il faut “mettre en contact l'entreprise et les élus.” Bonne nouvelle : l'association de 120 entrepreneurs et patrons d'entreprises a expliqué que ce stage d'observation était ... prolongeable. Les députés doivent maintenant faire leurs preuves.

Et si des députés retournaient faire un stage en entreprise ?

«Selon différentes sources journalistes bien renseignées, 10% de nos députés auraient eu un jour l'expérience de l'entreprise. C'est devant la faiblesse de ce pourcentage, d'ailleurs même pas remis en cause, qu'une association patronale, au nom réjouissant d' « Entreprise et Progrès », propose d'en envoyer quelques uns en stage histoire de les former à cette réalité qui leur est bien souvent complètement inconnue.

Et oui, après tout, pourquoi pas ? Et si on envoyait nos députés, pendant la prochaine pause estivale, faire un stage dans une entreprise, histoire qu'ils découvrent un peu comment cela se passe, en vrai, sur le terrain ? En lançant l'opération « Moi, Parlementaire, une semaine dans les pas d'un PDG », l'association « Entreprise & Progrès » — qui regroupe 120 entrepreneurs et patrons d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs — pose plusieurs excellentes questions à la représentation nationale :

- Que connaissent-ils vraiment de l'entreprise ?
- Sont-ils prêts à aller sur le terrain ?
- S'ils ne connaissent pas le monde de l'entreprise, comment peuvent-ils s'estimer représentatifs de la population française ?

Denis Terrien, le président de l'association, explique que son idée est venue du constat « que les députés français connaissent peu l'entreprise » (ce qui est une façon gentille de dire qu'ils sont, dans leur écrasante majorité, de parfaits ignorants de la question). Le but de ces stages est de faire assister le député à « une réunion d'investissement, une réunion avec des partenaires sociaux, une réunion d'embauche, pour mieux comprendre la vie de l'entreprise »

... Et, probablement, d'aborder les questions que j'évoquais au précédent paragraphe.

Questions auxquelles les députés se sont déjà très rapidement employés à répondre aussi mal que possible, en se défilant, bien sûr, et en passant bien vite à un autre sujet. C'est dommage, les vacances approchent et il sera d'autant plus dur pour eux de trouver un stage s'ils s'y prennent à la dernière minute, bande de petits coquins. D'autant que le sacrifice n'est vraiment pas violent puisque le stage envisagé ne dure qu'une semaine.



Oui, vous avez bien lu : la proposition n'est bien que d'un stage d'une semaine, ce qui laissera à nos élus largement assez de temps pour prendre des vacances avant de retourner « travailler » en septembre, moment auquel ils pourront faire un petit bilan de leur expérience en entreprise en pondant une nouvelle brouettée de lois idiotes (par exemple, visant à supprimer la précarité en l'augmentant d'un coup).

Malgré tout, ne boudons pas notre plaisir : cette idée de stage est intéressante à plus d'un titre.

Déjà, pour commencer, elle permet de rappeler que les députés n'ont pour la plupart aucune idée de ce qu'est l'entreprise. C'est toujours gênant pour des gens qui seront, par la suite, chargés de mettre leurs gros doigts dedans par le truchement de lois toutes plus complexes et détachées du terrain les unes que les autres. D'autre part, cela permet de mettre sur la place publique l'importance d'un stage, d'une exposition à l'entreprise, et par là même, faire naître l'idée qu'un député ne devrait raisonnablement pas émettre un avis sur le monde du travail, de l'emploi salarié ou de l'entreprise sans avoir pris part, au moins une fois dans sa vie, à une telle expérience.

On pourrait ainsi imaginer augmenter la durée de ce stage à trois mois, période suffisante pour avoir un meilleur aperçu de ces petites tâches récurrentes qui font la joie du chef d'entreprise : déclarations de TVA, délais fournisseurs, établissement de feuilles de paie, gestion du personnel et des congés maladies extensifs obtenus par certains salariés peu scrupuleux acoquinés avec certains médecins accommodants, relations (joyeuses) avec les banques, relances URSSAF, inspecteurs du travail, contrôles fiscaux, paperasserie diverse et variée imposée par la loi mais dont l'utilité pour la bonne marche de l'entreprise est strictement nulle, etc... Inutile ici de dresser une liste exhaustive de toutes les petites vexations auquel le patron d'une PME ou d'une TPE est confronté, ce serait plus long que le billet lui-même. En revanche, nul doute que le stage du député serait rapidement mis à profit : ce dernier pourrait par exemple être employé à remplir les Cerfas et autres formulaires rigolos que notre administration pond à tire-larigot.



Le calvaire moyen ne servirait sans doute pas à décraquer les élus les plus hermétiques à toute forme d'intelligence, mais aurait, on peut en être sûr, un petit côté vaccinant sur les autres qui pourrait se traduire dans une législature un peu moins vigoureuse (on peut rêver).

D'autre part, on pourrait aussi envisager très sérieusement de rendre un tel stage rigoureusement obligatoire après l'élection d'un député ou d'un sénateur, obligeant celui-ci à n'entrer en fonction que muni d'un certificat de passage, obtenu par exemple à la remise d'un rapport de stage en bonne et due forme. Bien évidemment, le député ou le sénateur ne pourrait en aucun cas travailler dans une entreprise de plus de 1000 personnes, ou dans une entreprise où l'État a des parts ou une participation, même lointaine, l'idée étant ici d'éviter toute collusion et conflit d'intérêt malencontreux qui heurterait, on peut en être sûr, le citoyen honnête qui s'agit en chaque Français (et donc, en chaque élu). Et quand on y pense, quel bénéfice on pourrait tirer de ces élus fraîchement affranchis de la vie réelle, arrivant sur les bancs de l'assemblée trois mois après leur élection, une fois l'excitation électorale calmée, et les pieds retombés sur terre !

Maintenant, j'ai bien conscience que tout ceci poserait un petit problème assez technique : lorsqu'on constate la moyenne d'âge de l'assemblée nationale, on doit se rendre à l'évidence : disperser cette brochette de vieux croûtons dans des stages en entreprise risque de s'avérer particulièrement délicat. Je passe sur l'évidente problématique des plus de 70 ans (une cinquantaine tout de même) qui devraient être débarqués purement et simplement, au motif que la retraite en France est, jusqu'à preuve du contraire, avant 70 ans (et puis ça renouvellera les bancs de l'Assemblée en diminuant ses frais de naphthaline). Reste à présent le gros de la troupe, c'est-à-dire des sexagénaires et autres quinquagénaires dont, je le rappelle, la majorité n'a jamais réellement connu le travail en général, et le travail en entreprise en particulier.

Comment imaginer ces apparatchiks, flanquant le patron d'une PME, à remplir des formulaires qu'ils ont aidé à mettre en place alors que, pour la plupart, la concentration nécessaire pour en lire la première page dépasse de loin celle qu'ils sont capables de mobiliser dans le cours d'une journée entière ? Comment croire que des Cazeneuve, Estrosi, Duflot ou Cambadélis pourraient tenir trois mois avec une vraie mission, un vrai travail, sans aide- de-camp, sans chef de cabinet, sans secrétaire, sans stagiaire ou sans

béquille d'aucune sorte, alors que l'écrasante majorité de leur travail consiste maintenant à faire acte de présence et qu'ils ont minutieusement oublié toute idée d'effort personnel depuis leurs plus tendres années, qu'ils ne lisent leur dossier qu'une ou deux minutes avant d'en parler et que leurs fulgurantes pensées se résument le plus souvent à aligner des mots aussi creux que possible pour éviter de déclencher de la grogne entre deux élections ?

À l'évidence, il y a, avec cette idée de stage pour nos élus, matière à creuser mais on ne pourra s'affranchir de la nécessaire réflexion sur le renouvellement des élites, leur lien avec le monde réel, et l'impératif absolu qu'ils ont à s'y reconnecter de toute urgence...

Cela presse. Je ne suis vraiment pas sûr qu'il y reste encore du temps pour redorer la fonction.

La blogosphère

- [Oloing.fr](#) 05/05/2014
Des stages en entreprise... pour les députés !
- [Drakkaronline.com](#) 05/05/2014
Des stages en entreprise pour les députés cet été
- [Lesalonbeige.blogs.com](#) 05/05/2014
Seuls 10% des députés ont une expérience en entreprise
- [Alternatives-economiques.fr/blogs/abherve](#) 05/05/2014
De l'art de faire du buzz avec ce qui existe depuis plus de 10 ans : les parlementaires une semaine en stage en entreprise
- [Gbessay.unblog.fr](#) 05/05/2014
Députés: formation en entreprise, une révolution !
- [Gaulisme.fr](#) 06/05/2014
Les députés vont pouvoir faire des stages en entreprise
- [Adsandtrends.com](#) 08/05/2014
Le chiffre dont tout le monde se fout... sauf nous !
- [Vanessa-schlouma.blogspot.fr](#) 09/05/2014
Un député « socialiste » va jouer l'Etabli version patron
- [Onalex.com](#) 10/05/2014
Pourquoi l'ancienne patronne de Yahoo France se lance en politique

Des stages en entreprise... pour les députés !

A peine 10% des députés auraient eu une expérience en entreprise, c'est en partant de ce constat que l'association patronale Entreprise et Progrès à eu l'idée de leur proposer un stage en entreprise estivale aux parlementaires français.

Entreprise et Progrès, avec son opération « Moi parlementaire, une semaine dans les pas d'un PDG », veut offrir la possibilité aux députés de mieux connaître le monde de l'entreprise avant de voter des lois le concernant.

Pour cela, cette association de plus d'une centaine de patrons et entrepreneurs proposera donc cet été des stages en entreprise d'une semaine prolongeables, à tous les députés.

Pour Denis Terrien, président d'Entreprise et Progrès, Le but est de « créer la rencontre entre un député et un PDG, qui sera bénéfique aux deux » explique-t-il à l'AFP.

« Depuis des dizaines d'année des députés ont chacun, avec de bonnes intentions, passé des lois sans connaître le monde de l'entreprise. Aujourd'hui on a un système inextricable, avec lequel il est difficile de libérer les énergies des entreprises pour créer des emplois » conclue-t-il.

Des députés de tout bord auraient déjà exprimé leur enthousiasme à l'idée de tenter l'expérience.

Des stages en entreprise pour les députés à partir de cet été

Les députés français, qui votent à longueur d'années quantité de lois relatives à l'économie mais ne sont que 10% à avoir une expérience en entreprise, vont pouvoir se rattraper en faisant un stage par l'intermédiaire de l'association patronale Entreprise et Progrès.

"Moi parlementaire, une semaine dans les pas d'un PDG" : l'association de 120 entrepreneurs et patrons d'entreprises de toutes tailles et tous secteurs propose à partir de cet été et pour les années à venir des stages d'une semaine prolongeables à tous les députés pendant la pause parlementaire estivale.

"Notre constat est que les députés français connaissent peu l'entreprise et nous pensons que, s'ils la connaissaient mieux, ils seraient plus en confiance pour légiférer", a expliqué à l'AFP Denis Terrien, président d'Entreprise et Progrès, organisation créée en 1970 et revendiquant l'idée qu'"il n'y a pas de développement économique sans développement social".

Le but est de "créer la rencontre entre un député et un PDG, qui sera bénéfique aux deux", affirme M. Terrien, qui a envoyé lundi un appel à candidature à tous les députés.

"Elle sera bénéfique au député, quand il va assister à une réunion d'investissement, une réunion avec des partenaires sociaux, une réunion d'embauche, pour mieux comprendre la vie de l'entreprise, et au dirigeant d'entreprise pour démystifier le rôle du député et qu'il comprenne aussi les difficultés et tensions auxquelles est soumis un député et les choix qu'il doit faire", poursuit-il.

Quelques députés de tous bords ont été approchés en avant-première pour tester l'idée et se sont montrés "emballés", affirme-t-il.

"Dans un contexte de crise où la croissance et l'emploi sont des impératifs absolus, il est essentiel que les députés et les chefs d'entreprises se connaissent mieux pour travailler ensemble", estime l'association, qui organise régulièrement des rencontres avec les parlementaires.

Exemple flagrant du décalage entre législateur et entrepreneur, selon M. Terrien : le Code du travail de la France, "totalement inefficace, inadapté au monde d'aujourd'hui". "Depuis des dizaines d'année des députés ont chacun, avec de bonnes intentions, passé des lois sans connaître le monde de l'entreprise. Aujourd'hui on a un système inextricable, avec lequel il est difficile de libérer les énergies des entreprises pour créer des emplois".

Seuls 10% des députés ont une expérience en entreprise

L'association Entreprise et Progrès leur propose un stage en immersion pour se mettre dans la peau d'un patron...

Commentaires

...et j'ajouterai aucun ministre et encore moins le président...

Rédigé par : lavandin | 5 mai 2014
15:50:50

ça c'est bien! mais ils n'ont même pas besoin de commencer par "patron"...simplement savoir s'ils arriveraient à diriger une éperiel!(petit patron)et s'ils sont au courant des charges?

Rédigé par : bébert | 5 mai 2014
16:02:45

Vivant hors sol, donc dénués de sagesse

...
Rédigé par : damestoy | 5 mai 2014
16:19:29

Oui, pourquoi pas, mais pour se mettre dans la peau d'un petit patron, il faut "jouer" tout son patrimoine et souvent sa famille... Mettre ses "coui---s" sur la table tous les ans. Et bien entendu, savoir que l'Etat vous éliminera au moindre faux pas, voir provoquera lui même ce faux pas...

Bref, difficile de comprendre cela durant un "stage"...

Rédigé par : LE CONQUERANT | 5 mai 2014
16:31:26

Génial ! pour couler l'entreprise il suffira de suivre les conseils du stagiaire. La vrai solution serait qu'une grande majorité de députés soit issue des patrons de PME. Rédigé par : jano | 5 mai 2014 16:49:43

Tout à fait entre nous, ce n'est pas une spécificité de la gauche : depuis G. Pompidou, un temps cadre supérieur de la banque Rotschild, qui a été chef d'entreprise ou cadre d'entreprise parmi les Présidents de la R. ?

Le dernier P. de la R. à avoir exercé une profession indépendante, celle d'avocat, fut René Coty, comme son prédécesseur Vincent AURIOL. Cela remonte donc à 1958.

Rédigé par : Juriste | 5 mai 2014
17:08:18

Ce n'est pas de leur faire faire des stages ponctuels sui résoudra leurs

incapacités.

Non !..... La solution est de réinstaurer la démocratie équitable au sein des grands corps

sociaux où les députés font alors partie intégrante des membres du corps social qui les ont élus. connaissant de facto les problèmes et réussites inhérents a ce corps social ils peuvent mieux le défendre et avec les députés élus des autres corps sociaux il peut alors s'engager des

échanges fructueux dans le but de faire avancer le tout pour le bien commun sans sacrifier pour autant les grands intérêts particuliers de chacun des corps sociaux.

En y ajoutant le referendum d initiative populaire veto ou proposition et le referendum veto

pour le Roi on obtient là une démocratie vertueuse pour un fonctionnement harmonieux de la Société qui en bénéficie. .

Rédigé par : Chantal de Thoury déléguée de la Nièvre pour L'ALLIANCE ROYALE | 5 mai 2014 17:18:57

déjà et avant le stage, une épreuve écrite:

analyser chaque ligne d'un bulletin salaire et indiquer l'essence et l'utilité pour le salarié de chaque prélèvement pour lequel ces députés votent au détriment de libre usage du revenu des salariés, .

Puis, trois mois avec un balai, une gomme et un crayon pour noter ce qu'ils ne comprennent pas. Le papier leur est fourni gratuitement, il faut avoir pitié...

Pour la rémunération: celle du SMIC en lieu et place de leur indemnité globale de député; avec bien sûr taxation au 1^o euro.

Rédigé par : MAZIROT | 5 mai 2014

17:26:21

Un commentaire intéressant dans l'article en lien: tant qu'à jouer la parité (50% de femmes sur les listes) pourquoi ne pas instaurer des quotas en fonction de l'expérience passée des candidats et ne pas autoriser plus de 33% de fonctionnaires.

Rédigé par : C.B. | 5 mai 2014

17:45:25

C'est une bonne idée. Toutefois ces politiciens n'auront jamais la peur du lendemain (perdre son capital ou son emploi) et pour vraiment comprendre une entreprise il faut l'éprouver.

C'est mieux que rien et félicitations à Entreprise et Progrès.

Rédigé par : Jean Theis | 5 mai 2014

17:47:37

Dans "C.B. | 5 mai 2014 17:45:25" lire "et interdire plus de 33% de fonctionnaires« au lieu de "et ne pas autoriser plus de 33% de fonctionnaires"

Rédigé par : C.B. | 5 mai 2014

19:26:33

Ce qu'il faut, c'est que les députés soient eux-mêmes, arrêtent pour certains de retourner leur veste tous les 3 mois pour, croient-ils, gagner des parts de marché électoral !

Face à cela, vous pouvez leur proposer tous les stages que vous voulez, ça ne sert à rien : Si vous avez en face de vous des gens peu sincères, ils resteront peu sincères ! En revanche, si

c'est un homme intègre et réfléchi, au moins, vous pouvez débattre avec lui que vous soyez d'accord ou non avec ses opinions, idées, idéologie, philosophie, religion, parti-pris, ... et dans ce cas, le stage est peu utile.

Ou alors, il faut qu'ils fassent des stages de 6 mois minimum chacun, dans une grande entreprise puis dans une PME, mais aussi dans une entreprise agricole l'hiver, à pôle-emploi, dans une police des frontières schengénisée, dans un salon de coiffure, chez un bijoutier de la

Place Vendôme le soir, comme aide-social d'une zone de Marseille, chez les bonnets rouges, comme robocop à la manif pour tous, comme gardien de prison, enseignant de collège en ZEP, urgentiste la nuit, en boulangerie dès potron-minet, ou de nègre littéraire, de lecteur de discours, ...

... mais surtout un stage d'électeur sincère qui aime la France suivi d'un stage de député d'une assemblée siégeant librement et osant affirmer le fond de sa pensée : C'est possible mais ce

n'est pas gagné

!

Rédigé par : meltoisan | 5 mai 2014

19:30:37

Mais, ont-ils une expérience quelconque du travail, en entreprise ou dans les services publics ?

Rédigé par : Rachel | 5 mai 2014

20:26:01

Patron? et puis quoi encore?? Ca ne s'improvise pas!

Comme en Chine sous Mao, un mois au champs ou à trimer à l'usine!!

Rédigé par : C.Bouhier | 5 mai 2014

23:45:13

s'ils avaient été 51% il n'aurait certainement pas voté ce texte absurde qui rend + difficile le travail de certains agriculteurs et l'emploi de jeunes saisonniers
<http://www.leparisien.fr/economie/le-decret-anti-escabeau-fache-les-arboriculteurs-03-05-2014-3813207.php>

Rédigé par : nathalie | 6 mai 2014 09:03:18

Voilà pourquoi les députés/sénateurs/ministres umps sont archi nullissimes et incapables de comprendre que la prospérité d'une nation est quand on sait gérer en bon père de famille , plutôt que brader tout ce qui est tentable à des intérêts étrangers !
La plupart d'entre eux n'ont jamais travaillé comme d'honnêtes citoyens ,et pantouflent leur vie entière dans des sinécures inutiles et onéreuses à entretenir pour les contribuables .
Mais la plupart de ces gens ont des familles et savent déjà qu'on n'affame pas les siens sous prétexte d'antiracisme envers les smalas du monde entier !
Et qu'on emprunte pas à des taux usuriers pour entretenir tous les continents alors qu'on refuse d'améliorer la situation des siens et ses propres voisins !
Sous prétexte d'égalité nous avons un système dévoyé qui est pour la préférence étrangère et contre les citoyens ,et ca y'a que des tordus nantis n'ayant jamais travaillé pour trouver cette situation normale .

Rédigé par : MagikBus | 6 mai 2014 12:07:40

FAUX ! Ils sont très calés en fermetures d'entreprises...

On a l'expérience que l'on peut...

Rédigé par : DUPORT | 6 mai 2014 18:27:03

05/05/2014

Seuls 10% des députés ont une expérience en entreprise

L'association Entreprise et Progrès leur propose un stage en immersion pour se mettre dans la peau d'un patron...

Commentaires

...et j'ajouterais aucun ministre et encore moins le président...

Rédigé par : lavandin | 5 mai 2014
15:50:50

ça c'est bien! mais ils n'ont même pas besoin de commencer par "patron"...simplement savoir s'ils arriveraient à diriger une éperie!(petit patron)et s'ils sont au courant des charges?

Rédigé par : bébert | 5 mai 2014
16:02:45

Vivant hors sol, donc dénués de sagesse

...
Rédigé par : damestoy | 5 mai 2014
16:19:29

Oui, pourquoi pas, mais pour se mettre dans la peau d'un petit patron, il faut "jouer" tout son patrimoine et souvent sa famille... Mettre ses "coui---s" sur la table tous les ans. Et bien entendu, savoir que l'Etat vous éliminera au moindre faux pas, voir provoquera lui même ce faux pas...

Bref, difficile de comprendre cela durant un "stage"...

Rédigé par : LE CONQUERANT | 5 mai 2014
16:31:26

Génial ! pour couler l'entreprise il suffira de suivre les conseils du stagiaire. La vraie solution serait qu'une grande majorité de députés soit issue des patrons de PME. Rédigé par : jano | 5 mai 2014 16:49:43

Tout à fait entre nous, ce n'est pas une spécificité de la gauche : depuis G. Pompidou, un temps cadre supérieur de la banque Rotschild, qui a été chef d'entreprise ou cadre d'entreprise parmi les Présidents de la R. ?

Le dernier P. de la R. à avoir exercé une profession indépendante, celle d'avocat, fut René Coty, comme son prédécesseur Vincent AURIOL. Cela remonte donc à 1958.

Rédigé par : Juriste | 5 mai 2014
17:08:18

Ce n'est pas de leur faire faire des stages ponctuels qui résoudra leurs incapacités.

Non !..... La solution est de réinstaurer la démocratie équitable au sein des grands corps sociaux où les députés font alors partie intégrante des membres du corps social qui les ont élus. connaissant de facto les problèmes et réussites inhérents à ce corps social ils peuvent

mieux le défendre et avec les députés élus des autres corps sociaux il peut alors s'engager des échanges fructueux dans le but de faire avancer le tout pour le bien commun sans sacrifier pour autant les grands intérêts particuliers de chacun des corps sociaux.

En y ajoutant le referendum d initiative populaire veto ou proposition et le referendum veto pour le Roi on obtient là une démocratie vertueuse pour un fonctionnement harmonieux de la Société qui en bénéficie. .

Rédigé par : Chantal de Thoury déléguée de la Nièvre pour L'ALLIANCE ROYALE | 5 mai 2014 17:18:57

De l'art de faire du buzz avec ce qui existe depuis plus de 10 ans : les parlementaires une semaine en stage en entreprise

Il faut reconnaître du talent à l'attaché (e) de presse d'Entreprises et Progrès, association patronale qui revendique avoir pour adhérents 120 dirigeants d'entreprises (et est curieusement classée par Mappy comme association humanitaire). En effet nombre de médias se font écho de leur proposition d'accueillir les députés une semaine durant l'été dans une entreprise "Moi parlementaire, une semaine dans les pas d'un PDG"

Bonne idée, n'est-ce pas. Sauf que cela existe depuis plus de 10 ans. En 2001, Christian Poncelet, Président du Sénat ouvrait les Rencontres Sénatoriales de l'Entreprise par cet éditorial

“Pour la troisième année consécutive, des sénateurs ont voulu prendre le temps de quelques journées d'immersion en entreprise. L'édition 2001 de ces stages aura ainsi mobilisé 35 élus, issus de tous les groupes politiques de notre assemblée.

Au total, depuis 1999, une centaine de sénatrices et de sénateurs ont ainsi pris le chemin de l'usine, du bureau ou encore du petit commerce, pour se mettre à l'écoute de la France des salariés et des entrepreneurs qui se battent sur le front d'une économie chaque jour davantage mondialisée.

Chroniqueurs et présumés experts de la chose publique dénoncent régulièrement l'éloignement des responsables politiques des préoccupations de nos concitoyens. Les sénatrices et les sénateurs ont, eux, décidé de faire l'économie des mots pour privilégier l'action concrète.

Je me réjouis pour ma part que les stages d'immersion en entreprise soient désormais devenus un rendez-vous traditionnel, et qu'un nombre croissant de mes collègues ressente le besoin d'une plus grande ouverture vers l'extérieur.

Les uns comme les autres se donnent ainsi les moyens de légiférer de manière utile et efficace, au plus près des besoins de notre pays et de nos concitoyens. “

Comme une initiative du même type existe également à l'Assemblée Nationale depuis des années, on peut se demander quel est l'objectif d'une telle communication. Probablement de mettre en valeur l'éloignement d'une grande majorité de parlementaires de l'entreprise. Et bien sur de mettre en évidence, une nouvelle fois, ce qu'une partie du patronat considère comme un exemple flagrant du décalage entre législateur et entrepreneur, selon le président Denis Terrien : le Code du travail de la France, "totalement inefficace, inadapté au monde d'aujourd'hui".

Le pire c'est que même la Chaine Parlementaire relaye l'initiative sans mentionner que cela existe depuis longtemps

En tous cas bien joué : réussir à ce que soit très largement repris sans la moindre réserve une proposition qui ne fait que reprendre ce qui existe, sans la moindre interrogation sur la connaissance d'une entreprise qu'on peut acquérir en une semaine, il y a incontestablement du talent. Sans doute développé par une très bonne connaissance de la propension largement répandue à reproduire des communiqués sans chercher plus loin.

Michel Abhervé

Professeur associé à l'université de Paris Est Marne la Vallée, il y enseigne l'économie sociale et les politiques publiques dans une licence professionnelle "Management des organisations de l'économie sociale". Il a mis en place la possibilité de suivre cette formation en apprentissage. Il intervient également dans le Master rénové "Management de l'insertion dans l'économie sociale et solidaire" et contribue à l'animation du site de la Chaire d'ESS de l'Université, en tenant en particulier l'agenda.

Michel Abhervé a exercé des responsabilités politiques en étant pendant plus de 20 ans élu à Evry et au conseil régional d'Île-de-France. Il a en particulier suivi des dossiers concernant l'insertion, la formation professionnelle et assuré la présidence de l'Union nationale des missions locales. Il est par ailleurs consultant-formateur sur les questions de l'ESS, de l'insertion et du dialogue social au sein de la Coopérative d'Activités et d'emploi Coopaname, et membre du comité de rédaction de la RECMA

Commentaire

Oui-oui dit

:

le 5 mai 2014 à 19:11

... “initiative” également relayée ce soir sur le 19h d’Europe 1 (et sûrement aussi ailleurs). Une fois de plus, le “fact-checking” a de beaux jours devant lui... On aimerait seulement que les journalistes fassent leur boulot... Après, ils se plaignent qu’internet leur prend des parts de marché, qu’ils sont obligés de réagir dans l’instant, etc... MAIS, question:” journaliste, c’est un métier, ou pas?”

Députés: formation en entreprise, une révolution !

Il est clair que la plupart des députés mettraient en faillite une épicerie en moins de 3 mois ; pour cette raison les patrons leur proposent désormais une formation en entreprise. On peut passer son temps à voter des lois relatives à l'économie sans avoir aucune expérience en entreprise. C'est le cas de 90% des députés français, qui vont toutefois pouvoir se rattraper en faisant un stage par l'intermédiaire de l'association patronale Entreprise et Progrès, regroupant 120 entrepreneurs et patrons d'entreprises de toutes tailles et tous secteurs. Dès cet été et pour les années à venir, dans le cadre du programme « Moi parlementaire, une semaine dans les pas d'un PDG », l'association propose des stages d'une semaine prolongeables à tous les députés pendant la pause parlementaire estivale. » Notre constat est que les députés français connaissent peu l'entreprise et nous pensons que, s'ils la connaissaient mieux, ils seraient plus en confiance pour légiférer », a expliqué à l'AFP Denis Terrien, président d'Entreprise et Progrès. Le stage sera toutefois plus chargé que celui effectué par les élèves de troisième (ou seconde, selon les établissements), avec « une réunion d'investissement, une réunion avec des partenaires sociaux et une réunion d'embauche » au programme, détaille Denis Terrien. Quelques députés de tous bords ont été approchés en avant-première pour tester l'idée et se sont montrés « emballés », affirme-t-il. Une étude intitulée « Les députés et l'entreprise », reprise par Le Monde (lien abonnés), révélait en décembre que peu de députés ont le sentiment d'être utiles dans le travail législatif.

G.Bessay

Ingénieur expert consultant international
Président de l'institut prospective transport
Président de l'institut développement
transport

Ancien président du comité d'orientation du
service économique du ministère des transports (OEST)
Ancien vice-président du conseil national des transports

Ancien président de groupe du PREDIT (programme
interministériel de recherche)
Ancien président de l'IFRET (institut fer-route-études
transport)
Ancien président du groupe transport du plan (ministère du
plan)
Fondateur de l'association nationale des consultants
transports

Ancien membre des conseils scientifiques de l'école
nationale des ingénieurs des travaux publics (ENTPE), du
laboratoire d'économie des transports (Université Lyon2) et
du Comité National Routier

Officier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite

Les députés vont pouvoir faire des stages en entreprise

Seulement 10 % des députés de l'Assemblée nationale auraient une connaissance de l'entreprise.

Une association patronale, Entreprise et Progrès, a proposé aux députés de l'Assemblée nationale d'effectuer des stages en entreprises, afin de parfaire leurs connaissances du milieu. De manière à ne pas voter des lois à l'aveugle !

Retour au collège pour certains députés français ! Un stage en entreprises pour parlementaires dès l'été

L'association Entreprise et Progrès a proposé aux parlementaires d'effectuer des stages d'observation, selon la terminologie employée au collège, dans des entreprises afin d'améliorer leurs connaissances du milieu entrepreneurial. L'initiative, appelée « Moi parlementaire, une semaine dans les pas d'un PDG », permettra aux députés volontaires de se rendre dès cet été dans des entreprises, pendant la pause parlementaire estivale.

Mieux se connaître pour mieux travailler ensemble

Entreprise et Progrès a d'ores et déjà précisé que quelques députés, tous bords politiques confondus, ont déjà répondu favorablement à cette invitation. « Dans un contexte de crise où la croissance et l'emploi sont des impératifs absolus, il est essentiel que les députés et les chefs d'entreprises se connaissent mieux pour travailler ensemble » a expliqué Denis Terrien, le président de l'association.

10 % des députés ont une expérience de l'entreprise

Cette dernière s'est rendue compte que seulement 10 % des députés de l'Assemblée, qui votent à longueur d'année des lois en rapport avec l'entreprise, ont eu une expérience professionnelle dans le secteur. Un comble ! « Notre constat est que les députés français connaissent peu l'entreprise et nous pensons que, s'ils la connaissaient mieux, ils seraient plus en confiance pour légiférer » a précisé le président d'Entreprise et Progrès, qui rassemble 120 entrepreneurs et patrons de sociétés de toutes tailles.

Jean-Baptiste Le Roux

Commentaires

zaksal mc 7. mai 2014 13 h 55

min :

Ce devrait être obligatoire pour tous les députés. Sans aucune dérogation. Ils sont si nombreux

à se défiler lors des commissions à l'Assemblée que j'ai du mal à les voir en entreprise. Et combien sera rémunéré leur

stage d'été. Encore les Français qui paieront pour eux. Les Ministres aussi, pratiquement tous fonctionnaires, devraient suivre l'exemple.

BAERTJC 9. mai 2014 0 h 29

min :

Et pourquoi pas des stages en milieu hospitalier pour se familiariser avec les dépenses de santé que les Parlementaires votent tous les ans ou encore des stages de gestion pour permettre au plus grand nombre une mise à niveau des connaissances en comptabilité des deniers publics ?

Franchement, donner aux Parlementaires une excuse de plus pour trouver un prétexte à l'absentéisme dont ils font preuve (pas toutes et tous) on pourrait s'en dispenser et plutôt

regarder sur les modes de sélection des candidats aux élections et sur les modes de contrôle des performances de chacun, chacune..

Le chiffre dont tout le monde se fout... sauf nous !

90% des députés Français n'auraient aucune expérience en entreprise. Une anomalie vue comme une opportunité pour l'Association patronale Entreprises et Progrès.



Moi député, je vais faire un stage d'été.

En effet, constatant que seulement 10% de nos députés ont une expérience en entreprise du secteur privé, l'association Entreprises et Progrès leur propose la possibilité d'accomplir un stage d'une semaine (n'en demandons pas trop voyons).

Cette idée avait déjà été proposée aux enseignants il y a de ça quelques mois, et prend une nouvelle forme pour notre élite politique.

En effet, l'Association patronale Entreprises et Progrès qui est composé de 120 entreprises de toutes tailles et de tous secteurs a lancé ce projet baptisé : » Moi parlementaire, une semaine dans les pas d'un PDG » .

Ainsi, les députés ayant un repos estival ont la possibilité d'effectuer un stage d'une semaine au sein d'une entreprise privée afin de découvrir le merveilleux monde de l'entreprise.

Ce stage d'une durée absolument hallucinante d'une semaine a tout de même la possibilité d'être prolongé, l'écriture d'un éventuel rapport de stage reste en suspens.

Un député « socialiste » va jouer l'Etabli version patron

En 1978 Robert Linhart publie L'Etabli aux éditions de Minuit.

Extrait de la quatrième de couverture :

« L'Etabli, ce titre désigne d'abord les quelques centaines de militants intellectuels qui, à partir de 1967, s'embauchaient, « s'établissaient » dans les usines ou les docks. Celui qui parle ici a passé une année, comme O.S. 2, dans l'usine Citroën de la porte de Choisy. Il raconte la chaîne, les méthodes de surveillance et de répression, il raconte aussi la résistance et la grève. Il raconte ce que c'est, pour un Français ou un immigré, d'être ouvrier dans une grande entreprise parisienne. »

Le 9 mai 2014 Le Bien Public met en ligne un article qui décrit les clowneries du député « socialiste » Laurent Grandguillaume.

Extraits

:

« Laurent Grandguillaume, député PS de la 1^{re} circonscription de Côte-d'Or, a déjà répondu « chiche, allons-y » au projet de l'association patronale Entreprise et Progrès « Moi parlementaire, une semaine dans les pas d'un P-dg » (...)

Laurent Grandguillaume a déjà répondu présent à l'appel. « Cela me permettra d'échanger avec tous ceux qui vivent au quotidien dans ces entreprises, comme je le fais déjà beaucoup, mais une semaine, ça peut être intéressant car c'est une véritable immersion. » Cet ancien « attaché commercial de banque » nuance : « Contrairement à l'image répandue, les députés connaissent bien l'entreprise » mais « c'est intéressant d'avoir cette vision du fonctionnement de l'entreprise, notamment quand on aborde des textes, comme la lutte contre le chômage pour avoir les positions les plus réalistes possibles. Parfois des textes sont difficilement applicables car ils sont trop théoriques et ne prennent pas assez en compte le fonctionnement des organisations. » .

Pourquoi l'ancienne patronne de Yahoo France se lance en politique

INTERVIEW. Isabelle Bordry, qui a dirigé la filiale française de Yahoo! pendant 4 ans, se présente comme tête de liste Ile-de-France aux Européennes, pour Nous Citoyens. Elle explique cette reconversion.

Diplômée d'un DEUG de sciences économiques à Assas, et d'un magistère de gestion à Paris Dauphine, Isabelle Bordry, 44 ans, a été DG France de Yahoo! de 2001 à 2004, avant d'être directrice des opérations au niveau Europe pour cette grande entreprise. Par la suite, elle a co-fondé un groupe d'e-commerce et travaille depuis un an et demi sur un projet d'objets connectés. Suite à la création du mouvement Nous Citoyens en octobre 2013 par Denis Payre, elle a décidé de se lancer en politique. Elle se présente comme tête de liste Ile-de-France aux élections européennes du 25 mai.

Comment avez-vous décidé de vous lancer en politique? Qui a fait le premier pas: Denis Payre ou vous?

Les deux se sont faits en même temps. Il y a un an, lorsque j'ai discuté avec Denis, le sujet était vraiment un constat catastrophique sur la situation de la France: une incapacité des politiques à prendre des décisions pour faire en sorte que l'emploi et le pouvoir d'achat repartent, un discours pendant les présidentielles qui avait traité de tout sauf des sujets de fonds, les inquiétudes des Français, et enfin le décalage entre sphère politique et citoyenne.

Quand on est chef d'entreprise on participe déjà à la vie de la société en créant des emplois, en augmentant la richesse mais là nous avons vraiment décidé de prendre les choses en main. Il n'y a pas de fatalité à ce que la France s'appauvrisse. François Fillon était l'invité de Jean-Jacques Bourdin le 7 mai et il énumérait les réformes à faire (le temps de travail, arrêter de faire payer aux entreprises les cotisations sociales...), mais en cinq ans il ne les a pas mises en place! Il y a tout un tas de solutions connues qui permettraient de relancer l'emploi, mais elles ne sont pas appliquées.

Si elles sont connues, pourquoi ne sont-elles pas mises en place?

Les politiques sont en décalage avec la réalité. Ils ont des grands principes, mais ils sont pris par le jeu de la réélection. Nous, notre carrière est déjà faite. Je fais de la politique comme une mission. Si je ne suis pas élue, ce n'est pas grave! Mais si je suis élue, je m'engage à ne faire que cela. Harlem Désir ou Rachida Dati ont quatre emplois à temps pleins mais n'en exercent qu'un. On n'a jamais vu en entreprise des personnes toucher quatre salaires pour un seul emploi! D'un côté il y a une baisse du pouvoir d'achat et de l'autre il y a des personnes qui cumulent les rémunérations. Cela amplifie la méfiance entre les citoyens et les politiques qui sont séparés par un plafond de verre.

Il y a une responsabilité des politiques dans cette crise de confiance: ils ne passent pas assez le relais. Si vous regardez les autres têtes de liste Ile-de-France pour les Européennes, Alain Lamassoure est député européen depuis 25 ans. Marielle de Sarnez est également en politique depuis très longtemps. Conserver des élus pendant un quart de siècle, alors que le désamour des Français est criant, ce n'est pas correct. Aujourd'hui, le constat c'est que l'Europe est incomprise, qu'il n'y a pas la proximité attendue entre les élus et les citoyens, qu'il y a un désamour des Français, mais avec toujours une partie de la population qui voit l'intérêt de l'Europe. 56% des Français considèrent ainsi que la France est plus forte économiquement en restant au sein de l'UE et de la zone euro, selon un sondage BVA. Nous souhaitons être le plus représentatif possible de la société civile: dans ma liste il y a un préfet honoraire, une sage-femme, des avocats, un architecte, des personnes qui s'impliquent dans la vie associative, etc.

Vous dites que les politiques sont en décalage avec la réalité: que pensez-vous de l'idée émise par Entreprise et Progrès de proposer des stages en entreprise aux députés?

L'idée est bonne mais elle prouve que les députés ne connaissent pas l'entreprise. 36% d'entre eux sont fonctionnaires alors que ces derniers ne constituent que 20% de la société française. Je trouve triste qu'on soit obligés de leur donner des cours, il faudrait plus de chefs d'entreprises parmi les députés.

Mais pourquoi n'y a-t-il pas davantage de chefs d'entreprises en politique? Avez-vous rencontré beaucoup de freins quand vous avez souhaité commencé une carrière politique?

Oui. Pour être honnête, j'ai fait plusieurs tentatives pour intégrer le monde politique avant de rejoindre Nous Citoyens. Quand j'ai quitté Yahoo! en 2005, j'ai essayé, et les cabinets ministériels m'ont répondu que parce que je venais du privé, je n'avais pas le sens de l'intérêt général. La fonction publique surreprésentée en politique voit de façon suspicieuse la capacité des agents économiques à s'intéresser à l'intérêt général. Et ça, c'est grave. Je pense qu'un chef d'entreprise ou un salarié peuvent tout à fait avoir un sens de l'intérêt général.

Quelles sont les réformes économiques que vous prônez pour la France?

Dans les grands principes, premièrement, il s'agit de redonner de la flexibilité afin que le chef d'entreprise ne tremble pas quand il signe un contrat de travail. Sur les salaires de 1 à 1,4 fois le smic, il faut diminuer les charges sociales et notamment pour le smic, que le salaire brut soit égal au net. Cela devrait permettre d'embaucher entre 800.000 et 1 million de personnes.

Deuxième chose, une meilleure représentativité syndicale. Nous pensons que lorsqu'il y a des dialogues sociaux avec des personnes qui représentent 8% des salariés, on court à la catastrophe. La cotisation des membres représente moins de 5% des revenus des syndicats, donc ils ne sont pas du tout tenus d'avoir plus de membres, et donc le système ne fonctionne pas. On se retrouve face à des absurdités comme le dossier Sephora où des salariés veulent travailler la nuit, et des syndicats non représentatifs font blocage. Nous sommes pour le dialogue social, mais avec des personnes qui représentent les salariés.

Enfin, la formation. Pôle emploi ne joue pas son rôle, c'est un guichet d'enregistrement. Ses salariés sont incapables de guider les chômeurs car ils sont coupés du monde économique. J'ai été chef d'entreprise pendant 15 ans, je n'ai jamais eu de lien avec Pôle Emploi alors que je leur transmettais mes offres d'emplois. Nous voulons donc faire en sorte que Pôle Emploi tisse des liens avec le milieu économique et qu'il y ait une vraie politique de formation menée en concertation avec les entreprises. Nous sommes dans un monde en évolution permanente, il faut arriver à proposer des formations adéquates. 32 milliards d'euros sont investis dans la formation professionnelle chaque année, ce n'est pas normal qu'on n'arrive pas à former les chômeurs qui le souhaitent.

Comment peut-on convaincre les Français de l'intérêt de l'Europe et du vote aux élections européennes, à un moment où les discours souverainistes qui prônent la sortie de l'euro prennent de l'ampleur?

Ce qu'il faut que les Français comprennent, c'est qu'on ne peut pas devenir un leader international sur un marché de 65 millions de personnes comme la France. On peut le devenir sur un marché de 500 millions de personnes comme l'Europe. Il faut aller voter parce que l'Europe est fondamentale pour que la France arrête sa décroissance et garde sa puissance. L'euro est une monnaie refuge qui a permis de traverser les crises. Nous deviendrions pauvres si nous passions au franc. Nous ne pourrions payer que les produits totalement fabriqués en France, et il n'y en a pas beaucoup. Ceux qui disent l'inverse ont tort.

Les réseaux sociaux

Où s'expriment les internautes à propos de Entreprise et Progrès ?

100%

Twitter

Quel est le volume des conversations et quand ont lieu les pics d'activité ?



Qui sont les internautes à retenir à propos de Entreprise et Progrès ?

Actifs

News 24h Fra 3 messages	
Anonymous France 2 messages	
MEGABOX 2 messages	
Anne Brigaudeau 2 messages	
Anne Mortier 1 messages	

Populaires

MEGABOX 2 RTs	
Libre Expression 1 RTs	
shadow93 1 RTs	

Mentionnés

MEGABOX 2 mentions	
Denis Terrien 1 mentions	
Libre Expression 1 mentions	
shadow93 1 mentions	
Jean-Baptiste Giraud 1 mentions	

Quels sont les mots qui reviennent le plus dans les conversations ?

Quels sont les mots qui reviennent le plus dans les conversations ?

entreprise progres deutes l'association patronale
stages stage propose patrons juge proposent proposer faire
fautil envoyer d'e francais d'entreprise pouvoir megabox2424 l'ete l'ensemble
faisaient 577 ven utile travaille shadow93sio semaine selon retour representetelle reagissent qu'ils pub
proposition programme pourront pdt pdg pause organisation nouvelle meme mediatrainingfr librxpression lance
l'idee l'entreprise jobs jamais interessante initiative gros grace fiscalistes feront entre enthousiasme effectuer echos
durant depute denisterrien deleguee d'ete d'audit coted'oriens constat connu connaissent con certains case
candidatures cabinets bonne beaufort avouent avocats autres association appel #telmi #parlementaire

En quelle langue s'expriment le plus les internautes ?

38 Français
